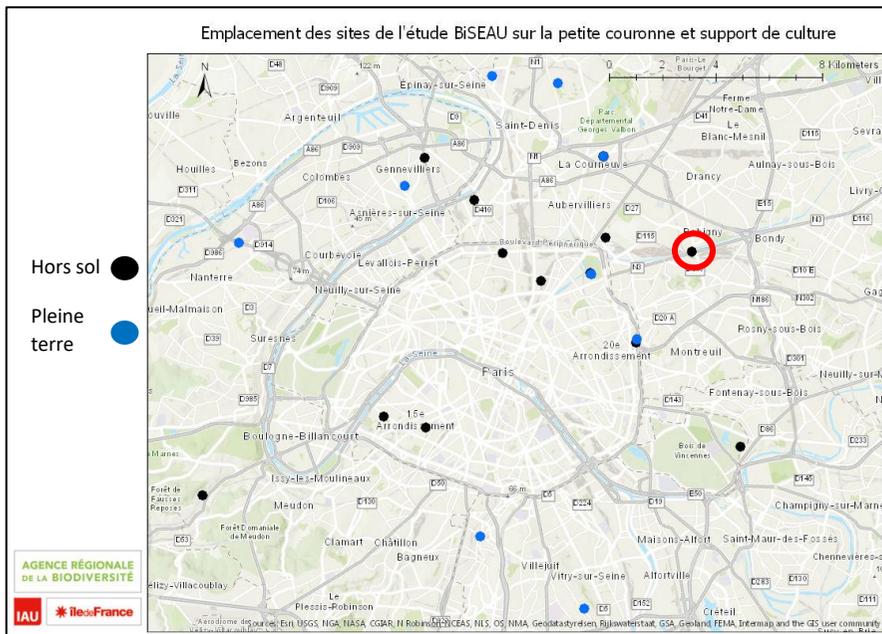


## La Prairie du Canal

L'ARB-IdF a mis en œuvre en 2018 l'étude **BiSEAU** (Biodiversité et Services Ecosystémiques en Agriculture Urbaine) afin d'évaluer la richesse de la diversité biologique sur 21 sites franciliens en agriculture urbaine (Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne).

Le site de la Prairie du Canal a été choisi parmi 21 autres jardins partagés et micro-fermes urbaines pour être représentatif des pratiques et activités du territoire. A l'été 2018 une première campagne d'inventaires y a été réalisée, sur trois groupes taxonomiques : la **flore**, les **pollinisateurs** et les **invertébrés du sol**.



\*Le cercle rouge représente la Prairie du Canal. Les sites "hors-sol" sont ceux dont la culture se fait en bac ou lorsqu'un géotextile est installé dans le sol. Les cultures en "pleine terre" sont en lien direct avec le fond géochimique du sol.

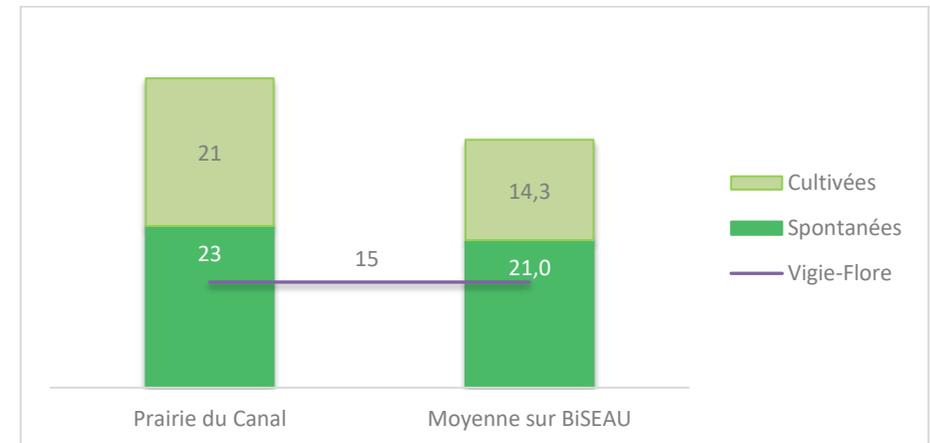
Les résultats de cette première campagne sont présentés ici. Des analyses plus complètes vous seront proposées à la fin de l'étude, en 2020, après deux nouvelles campagnes d'inventaires. D'ici là, ouvrez grand les yeux, la biodiversité est partout !

## La Flore

Afin de rendre les sites comparables entre eux, nous avons inventorié les plantes dans des parcelles de 10 m<sup>2</sup> sur chacun des sites d'agriculture urbaine (protocole détaillé en Annexe 1). Différents indicateurs ont été choisis, comme la **composition du milieu**, la **richesse spécifique**, les **interactions avec la faune** et la **perturbation du milieu**. Nous vous présentons les premiers résultats permettant de replacer la Prairie du Canal au sein de l'étude BiSEAU mais également dans un contexte régional, en utilisant les résultats du programme Vigie-Flore comme référence régionale.

### Richesse du milieu :

On évalue la richesse du milieu en comptant le nombre d'espèces végétales rencontrées dans les 10 m<sup>2</sup> inventoriés. On distingue ici les espèces spontanées ou sauvages, des espèces cultivées ou plantées. Dans le programme Vigie-Flore, seules les espèces spontanées sont comptabilisées.



La diversité moyenne en plantes spontanées sur l'étude BiSEAU est significativement supérieure à la moyenne régionale Vigie-Flore.

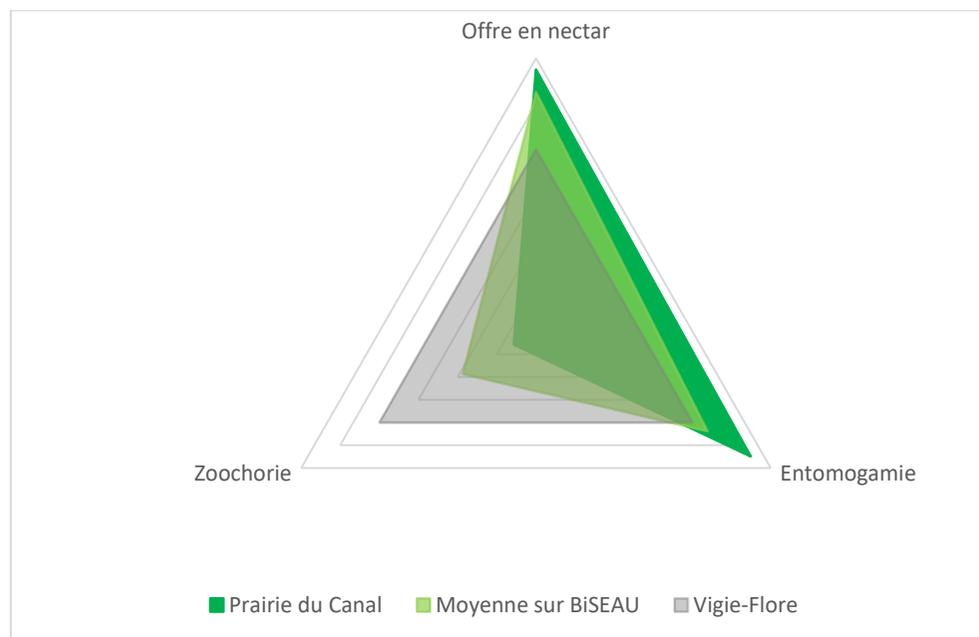
Durant le protocole, il a été observé 23 espèces spontanées à la Prairie du Canal, contre 21 en moyenne sur l'étude. Concernant les plantes cultivées, il a été observé 21 espèces sur le site, contre 14,3 en moyenne sur BiSEAU.

## Interaction avec la faune :

Pour évaluer l'interaction potentielle existant entre la faune et la flore, nous mesurons :

- La proportion de plantes entomogames, c'est-à-dire les plantes dont un des modes de pollinisation nécessite l'intervention d'insectes ;
- Un indice d'offre en nectar des plantes, qui correspond à une capacité d'attractivité des pollinisateurs ;
- La proportion de plantes zoochores, c'est-à-dire les plantes dont un des modes de dispersion des graines nécessite l'intervention d'animaux.

Afin de rester comparables avec les données régionales Vigie-Flore, les indicateurs ont été calculés uniquement sur les espèces spontanées.



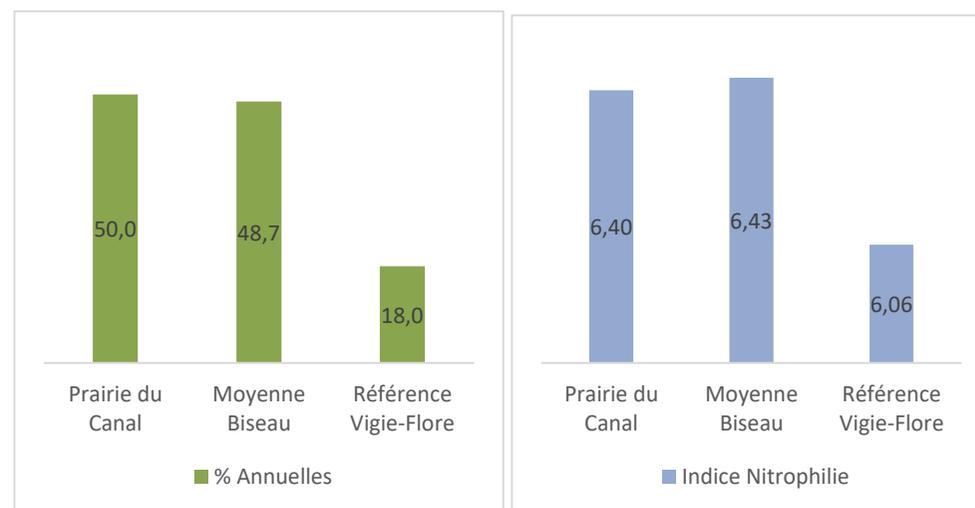
L'indice en nectar moyen et la proportion moyenne d'entomogamie des plantes spontanées retrouvées au sein des jardins de l'étude BiSEAU sont significativement supérieurs à la moyenne régionale Vigie-Flore. A contrario, la proportion moyenne de plantes zoochores sur l'étude BiSEAU est significativement inférieure à la

moyenne régionale Vigie-Flore. Cela indique que les jardins de l'étude BiSEAU ont un fort potentiel d'interaction avec les insectes pollinisateurs mais plutôt faible avec les animaux disséminateurs.

En parallèle, on remarque que la Prairie du Canal semble avoir une offre en nectar et une proportion de plantes entomogames plus importante que la moyenne BiSEAU, mais une proportion moindre en plantes zoochores.

## Perturbation du milieu :

On évalue la perturbation mécanique du milieu en mesurant le taux d'espèces annuelles (par rapport aux espèces vivaces) et la perturbation « organique » en calculant la proportion d'espèces fortement nitrophiles (pouvant se développer sur des sols riches en nutriments, donc riches en engrais) présentes dans l'ensemble des plantes spontanées recensées.



Les moyennes BiSEAU que l'on retrouve pour ces indicateurs de perturbation du milieu sont significativement supérieures à la moyenne régionale Vigie-Flore. Cela traduit une forte perturbation du sol, mécanique et organique, typique des sites en agriculture urbaine où le sol est travaillé et enrichi en engrais (synthétiques ou ouverts). Les résultats pour la Prairie du Canal, très similaires aux moyennes BiSEAU, nous permettent de conclure sur un site travaillé et enrichi.

## Composition du milieu :

L'inventaire standardisé a été complété par un relevé sur l'ensemble du site afin d'en parcourir tous les secteurs et avoir une vue plus exhaustive de la composition des communautés de plantes présentes. Nous vous présentons ici la liste des plantes (spontanées et cultivées) que nous avons pu inventorier sur la Prairie du Canal lors de la campagne 2018.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
	<b>Spontanée</b>
Campanules	<i>Campanula sp.</i>
Pâturins	<i>Poa sp.</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>
Patience sanguine	<i>Rumex sanguineus</i>
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>
Patiences	<i>Rumex sp.</i>
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i>
Bardane à petites têtes	<i>Arctium minus</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Buddleia du père David	<i>Buddleja davidii</i>
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>
Pimprenelle à fruits réticulés	<i>Poterium sanguisorba</i>
Tanaisie commune	<i>Tanacetum vulgare</i>
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i>
Patience agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i>
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>
Orge sauvage	<i>Hordeum murinum</i>
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i>
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>

Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>
Erables	<i>Acer sp.</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Laitue scariole	<i>Lactuca scariola</i>
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>
Mouron rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>
Herbe de saint Jacques	<i>Jacobaea vulgaris</i>
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>
Fétuque des moutons	<i>Festuca ovina</i>
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>
Vulpie queue-de-rat	<i>Vulpia myuros</i>
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>
Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i>
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>
Pissenlits	<i>Taraxacum</i>
	<b>Cultivée</b>
Kiwi	<i>Actinidia sp.</i>
Béberis	<i>Berberis sp.</i>
Noisetiers	<i>Corylus sp.</i>
Lavandes	<i>Lavandula sp.</i>
Monarde fistuleuse	<i>Monarda fistulosa</i>
Groseilliers	<i>Ribes sp.</i>
Rosiers	<i>Rosa sp.</i>
Nigelle de Damas	<i>Nigella damascena</i>
Pommier cultivé	<i>Malus domestica</i>

Prunier domestique	<i>Prunus domestica</i>
Concombre cultivé	<i>Cucumis sativus</i>
Figuier commun	<i>Ficus carica</i>
Poirier cultivé	<i>Pyrus communis</i>
Cerisier acide	<i>Prunus cerasus</i>
Bambou	<i>Arundinaria ragamowskii</i>
Oranger	<i>Citrus sinensis</i>
Gesse du japon	<i>Lathyrus japonicus</i>
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>
Œillet de Girardin	<i>Dianthus barbatus</i>
Céleri	<i>Apium graveolens</i>
Maïs	<i>Zea mays</i>
Moutarde blanche	<i>Sinapis alba</i>
Romarin	<i>Rosmarinus officinalis</i>
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>
Pomme de terre	<i>Solanum tuberosum</i>
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i>
Pavot de Californie	<i>Eschscholzia californica</i>
Arroche des jardins	<i>Atriplex hortensis</i>
Tournesol	<i>Helianthus annuus</i>
Aubergine	<i>Solanum melongena</i>
Souci officinal	<i>Calendula officinalis</i>
Cosmos	<i>Cosmos bipinnatus</i>
Céleri	<i>Apium graveolens</i>
Roquette cultivée	<i>Eruca sativa</i>
Balsamine de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>
Hysope	<i>Hyssopus officinalis</i>
Armoise absinthe	<i>Artemisia absinthium</i>
Œillet des Chartreux	<i>Dianthus carthusianorum</i>
Haricot	<i>Phaseolus vulgaris</i>
Laitue cultivée	<i>Lactuca sativa</i>
Pois cultivé	<i>Pisum sativum</i>
Piment ornamental	<i>Capsicum annuum</i>

Capucines	<i>Tropaeolum sp.</i>
Courges	<i>Cucurbita sp.</i>
Fraisier	<i>Fragaria sp.</i>
Ipomées	<i>Ipomoea sp.</i>
Basilic aux sauces	<i>Ocimum basilicum</i>
Barbeau	<i>Cyanus segetum</i>
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i>
Réglisse sauvage	<i>Glycyrrhiza glabra</i>
Menthe en épi	<i>Mentha spicata</i>
Fenouil commun	<i>Foeniculum vulgare</i>
Thym commun	<i>Thymus vulgaris</i>
Civette	<i>Allium schoenoprasum</i>
Ail Faux-Poireau	<i>Allium ampeloprasum</i>
Rhubarbe sauvage	<i>Rheum rhaponticum</i>
Matricaire Camomille	<i>Matricaria chamomilla</i>
Lin cultivé	<i>Linum usitatissimum</i>
Mélisse officinale	<i>Melissa officinalis</i>
Chou sauvage	<i>Brassica oleracea</i>
Phacélie à feuilles de Tanaisie	<i>Phacelia tanacetifolia</i>
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i>
Pomme d'amour	<i>Solanum lycopersicum</i>
Blés	<i>Triticum sp.</i>

Lors des inventaires floristiques, nous avons pu remarquer que certaines plantes se retrouvaient presque systématiquement dans les sites d'agriculture urbaine. Elles semblent se plaire particulièrement dans les espaces en agriculture urbaine. On retrouve ces espèces :

- soit comme adventices des cultures urbaines pour les individus spontanés. Le terme « adventice » désigne toutes les plantes indésirables poussant sans avoir été intentionnellement installées.
- soit comme *stars* de la culture urbaine pour les individus cultivés.

Les adventices de l'agriculture urbaine sont des plantes dites pionnières. Ce sont des plantes capables de s'installer dans des conditions relativement difficiles puis qui disparaissent à l'arrivée d'autres espèces.

Quant aux stars de l'agriculture urbaine, comme leurs congénères spontanées, la saison influence la communauté en place. Aussi, il s'agit des stars « de l'été 2018 » et cela ne traduit pas toute la diversité susceptible d'être cultivée sur l'ensemble des sites franciliens tout au long d'une année.

Les adventices en agriculture urbaine	Pourcentage de présence sur les sites	Les stars de l'agriculture urbaine	Pourcentage de présence sur les sites
Les pissenlits <i>Taraxacum sp.</i>	91	Les tomates <i>Solanum lycopersicum</i>	81
Le liseron des champs <i>Convolvulus arvensis</i>	86	Les courges <i>Cucurbita sp.</i>	71
L'ivraie vivace <i>Lolium perenne</i>	76	Les blettes et betteraves <i>Beta vulgaris</i>	68
Le laiteron des champs <i>Sonchus arvensis</i>	76	Les fraises <i>Fragaria sp.</i>	62
La véronique de Perse <i>Veronica persica</i>	71	Les pommes de terre <i>Solanum tuberosum</i>	52
Les pâturins <i>Poa sp.</i>	68		
Le chénopode blanc <i>Chenopodium album</i>	62		
L'euphorbe des jardiniers <i>Euphorbia peplus</i>	52		
Le séneçon jacobée <i>Jacobaea vulgaris</i>	52		
Le mouron des champs <i>Lysimachia arvensis</i>	52		
La luzerne lupuline <i>Medicago lupulina</i>	52		

## Pollinisateurs

Afin de rendre les sites comparables entre eux et contextualiser les résultats obtenus à l'échelle régionale, nous avons réalisé un *suivi photographique des insectes pollinisateurs* (SPIPOLL, détail en annexe 1) à raison de 4 sessions par site. Chaque session correspond à une collection pour laquelle on identifie les insectes et le nombre d'individus concernés. L'identification des insectes se fait jusqu'à l'espèce autant que possible. Cependant, il arrive que nous devions nous arrêter au genre quand les photos ne permettent pas d'aller plus loin dans la détermination. C'est pourquoi on utilisera le mot générique « taxon » pour désigner ces insectes, qu'ils soient déterminés à l'espèce ou au genre (définitions en annexe 2). On compare les résultats entre le site de la Prairie du Canal, la moyenne obtenue pour l'ensemble des sites de l'étude « BiSEAU », et le milieu agricole le plus répandu en Île-de-France qui est le milieu « Rural », à la moyenne des espaces urbains du nord de la France (« Référence régionale (urbain) »).

### Diversité :

On évalue la diversité d'un site en pollinisateurs grâce aux nombres de taxons (richesse spécifique) et aux nombres d'individus (abondance) par collection.

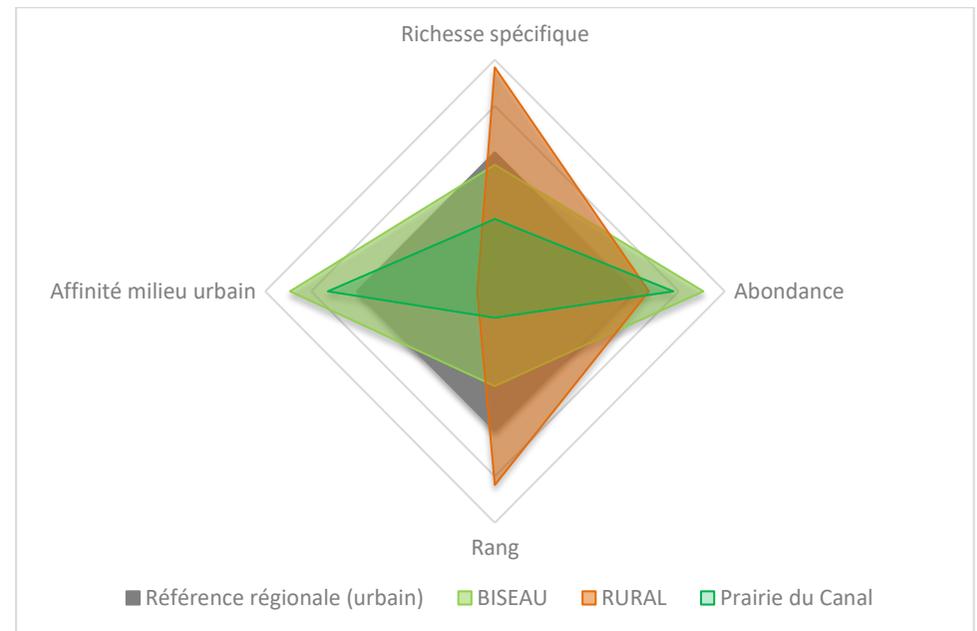
### Rareté :

On mesure la rareté moyenne de la communauté des pollinisateurs d'un site en attribuant un rang à chaque taxon selon sa fréquence d'apparition dans la base de données du SPIPOLL (pour tout le nord de la France). Plus le rang est élevé plus le taxon est considéré comme rare. Ensuite, on calcule la moyenne des valeurs pour tous les pollinisateurs observés sur le site. Aussi, un site ayant un indice élevé est susceptible d'abriter une diversité en pollinisateurs plus rare qu'un site ayant une faible valeur.

### Affinité pour le milieu urbain :

La mesure d'affinité pour le milieu urbain d'un taxon correspond à sa fréquence d'apparition dans les milieux urbains du nord de la France relative à la fréquence

d'apparition dans les milieux naturels ou ruraux. Cette analyse a été réalisée en 2015 par Nicolas Deguines (<http://www.spipoll.org/publications-scientifiques>). A partir de ces données, nous avons pu calculer les affinités moyennes des communautés de pollinisateurs de chaque site d'agriculture urbaine. Les valeurs élevées indiquent la présence d'une majorité de pollinisateurs dits « urbanophiles », capables de s'adapter à la ville. Des valeurs plus faibles indiquent la présence d'espèces dites « urbanophobes » tolérant mal le milieu urbain.



D'après nos premières analyses comparant les moyennes sur l'ensemble des sites BiSEAU et les références du milieu urbain et rural, des premières perspectives peuvent être données. Ainsi, à première vue, les sites BiSEAU ont en moyenne une diversité de taxons similaire à celle attendue avec la référence en milieu urbain, mais avec une abondance supérieure. Les taxons retrouvés sont particulièrement adaptés aux conditions en milieu urbain, mais ce sont des taxons considérés comme communs dans la base de données SPIPOLL.

Sur la Prairie du Canal, on retrouve une richesse spécifique inférieure à toutes les autres moyennes, mais avec une abondance qui semble élevée (entre la référence

du milieu rural et la moyenne de l'étude BiSEAU). Les taxons retrouvés ont une affinité au milieu urbain entre la moyenne de référence du milieu urbain et la moyenne BiSEAU. Les taxons présents sont considérés comme très communs pour la base de données SPIPOLL.

### Composition :

Le cumul des quatre collections réalisées à la Prairie du Canal nous a permis de réaliser la liste suivante des taxons rencontrés sur le site au cours de l'été 2018. Le rang indiqué correspond à un indice de rareté donné par la base de données SPIPOLL, plus celui-ci est élevé, plus le taxon est peu fréquent dans cette base de données.

Dénomination vernaculaire	Dénomination scientifique	Rang
L'Abeille mellifère	<i>Apis mellifera</i>	3
Le Pentatome rayé	<i>Graphosoma lineatum</i>	84
Le Sphégien noir à ailes fumées	<i>Isodontia mexicana</i>	96
Le Syrphe porte-plume (mâle)	<i>Sphaerophoria scripta</i>	26
Les Bourdons à pilosité fauve à grise	<i>Bombus pascorum</i>	9
Les Bourdons noirs à bande(s) jaune(s) et cul blanc	<i>Bombus sp.</i>	5
Les Bourdons noirs à cul rouge	<i>Bombus lapidarius</i>	18
Les Chrysomèles unies	<i>Cryptocephalus et autres</i>	92
Les Eristales (autres)	<i>Eristalis arbustorum</i>	4
Les Guêpes Polistes	<i>Polistes gaulois</i>	52
Les Halictes (femelles)	<i>Halictus sp., Lasioglossum sp. et autres</i>	2
Les Halictes (mâles)	<i>Halictidae</i>	7
Les larves de Coccinelles	<i>Coccinellidae</i>	68
Les Mouches aux reflets métalliques	<i>Neomyia sp., Calliphora sp. et autres</i>	8
Les Syrrites	<i>Syritta sp.</i>	40
Les Syrphes Sphaerophoria (femelle)	<i>Sphaerophoria sp.</i>	21
Les Coléoptères difficiles à déterminer	-	32
Olibrus		
Les Mouches difficiles à déterminer	-	1

Les Mouches difficiles à déterminer	-	1
Graphomya maculata		
Les Punaises prédatrices ternes Nabis	-	165



Une punaise arlequin sur une tige de fenouil



Une *Sphaerophoria scripta* femelle sur une fleur d'artichaut

Lors de nos inventaires nous avons pu remarquer que certaines espèces étaient présentes sur presque l'intégralité des sites d'agriculture urbaine inventoriés. S'agissant des espèces les plus fréquentes dans les collections Spipoll de manière générale, il y a assez peu de surprise à les retrouver également dans les sites d'agriculture urbaine. Les voici :

Les Halictidae\*\*



100% des sites

Le Bourdon fauve  
*Bombus Pascuorum*



90% des sites

L'Abeille mellifère  
*Apis mellifera*

Non observée sur le site

85% des sites

\*\* Les Halictidae forment un groupe comprenant un nombre d'espèces assez important qui sont souvent difficile à différencier sur photographies. Il s'agit donc d'un groupe à part entière dans la dénomination SPIPOLL bien que certaines espèces soient très communes et d'autres plus rares.

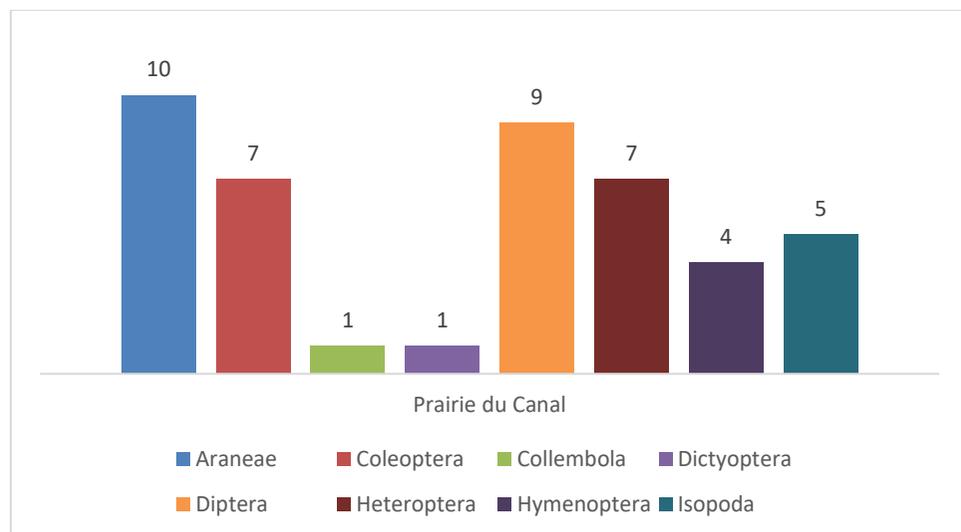
## Invertébrés du sol

Pour étudier les invertébrés du sol, nous avons repris un protocole défini dans le cadre de l'étude GROOVES, une autre étude de l'ARB-IdF portant sur la biodiversité des toitures végétalisées franciliennes (annexe 1). Il s'agit de définir une ligne imaginaire appelée transect, et de la parcourir pendant 9 minutes avec un aspirateur à bouche, puis pendant 1 minute avec un filet fauchoir, plus communément appelé « filet à papillons ». Tous les invertébrés du sol sont récupérés puis identifiés. L'identification des insectes se fait autant que possible jusqu'à l'espèce. Tous les individus ne pouvant être identifiés à l'espèce, on utilisera le mot générique « taxon » pour les désigner (annexe 2).

### Abondance :

Pour l'année 2018, 321 taxons différents, répartis en 20 ordres, ont été identifiés sur les différents sites de l'étude BiSEAU. Sur la Prairie du Canal, nous avons retrouvés 26 taxons, répartis en 8 ordres.

Au total, ce sont 44 individus qui ont été inventoriés sur la Prairie du Canal, la moyenne sur l'étude BiSEAU étant de 73 individus récoltés par site. La figure ci-dessous indique le nombre d'individus par ordre.



### Composition :

Le cumul des deux transects réalisés à la Prairie du Canal nous a permis de réaliser la liste suivante des taxons rencontrés sur le site au cours de l'été 2018.

Taxons	Nombre d'individus
<i>Armadillidium nasatum</i>	3
<i>Axinotarsus pulicarius</i>	1
<i>Calliopum sp.</i>	2
<i>Coreus marginatus</i>	1
<i>Dicyphus errans</i>	3
<i>Ectobius vinzi</i>	1
<i>Hypoponera eduardi</i>	1
<i>Lasius lasioides</i>	1
<i>Nysius graminicola</i>	1
<i>Omonadus formicarius</i>	2
<i>Orchesella cincta</i>	1
<i>Orius sp.</i>	1
<i>Oryctes nasicornis</i>	2
<i>Philoscia muscorum</i>	1
<i>Porcellio scaber</i>	1
<i>Syrirta pipiens</i>	2
Araignées difficiles à déterminer	10
Coléoptères difficiles à déterminer	2
Diptères difficiles à déterminer	5
Hétéroptères difficiles à déterminer	1
Hyménoptères difficiles à déterminer	2

## Annexe 1 : Les protocoles employés lors de l'étude

**Pour la flore :** l'inventaire floristique de l'étude s'inspire du protocole de sciences participatives *Vigie-flore* de l'observatoire Vigie-Nature du Muséum national d'Histoire naturelle. Le principe est simple : recenser l'ensemble des plantes présentes dans 10 carrés d'1 m<sup>2</sup>.

Le protocole étant participatif vous pouvez rejoindre l'équipe des vigie-floristes pour parfaire vos connaissances en botanique et poursuivre le suivi de vos parcelles !

Rendez-vous en ligne ! <http://vigienature.mnhn.fr/>

**Pour les pollinisateurs :** l'inventaire des pollinisateurs s'appuie sur le *Suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)* de l'observatoire Vigie-Nature du Muséum national d'Histoire naturelle. Muni d'un appareil photo à objectif macroscopique, suivez pendant 20 min les va-et-vient des petites bêtes sur un massif de fleurs de votre site. Pour identifier vos trouvailles le site propose une clé de détermination en ligne et un forum de discussion.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des spipolliens pour poursuivre nos mesures !

Rendez-vous en ligne ! <http://www.spipoll.org/le-spipoll/presentation>

**Pour les invertébrés du sol :** l'inventaire des invertébrés ne s'appuie pas sur un protocole de sciences participatives mais sur un inventaire défini dans le cadre d'une étude parallèle de l'ARB-IdF concernant les toitures végétalisées (GROOVES). Vous nous avez sans doute vus parcourir le site avec un aspirateur à insectes et un filet fauchoir. Les insectes ainsi récoltés sont conservés et étudiés sous loupe-binoculaire pour une identification la plus précise possible.

Si le suivi de l'entomofaune de votre site vous intéresse, le Laboratoire Sol et Environnement (INRA-Université de Lorraine) a créé un suivi participatif, *Jardibiodiv'*, basé sur la reconnaissance photographique ! N'hésitez pas à participer !

Rendez-vous en ligne ! <http://ephytia.inra.fr/fr/P/165/jardibiodiv>

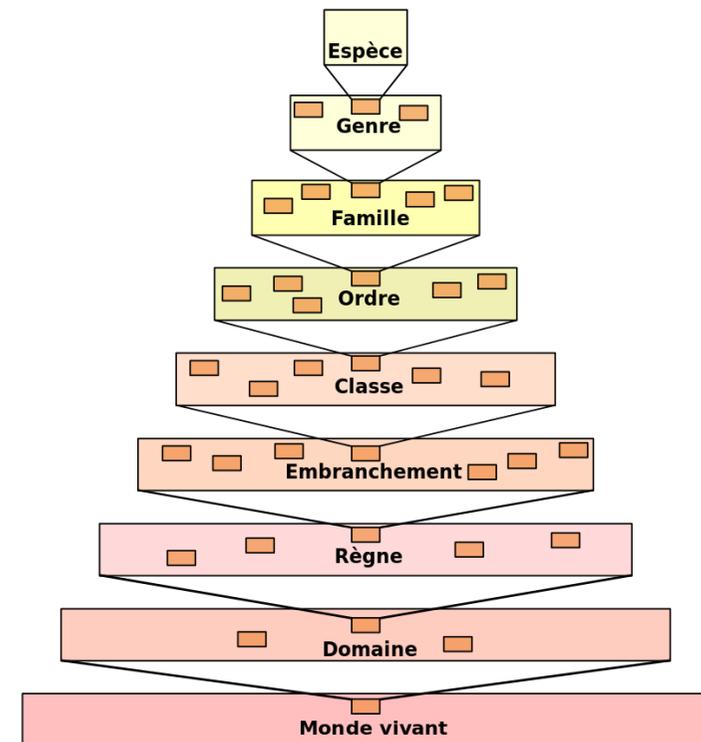
**Pour les observations opportunistes :** un oiseau chanteur, un insecte vrombissant, une plante spontanée poussant sur votre espace ? Faites-le nous savoir ! Si vous repérez une espèce que vous êtes sûrs de savoir identifier, et encore mieux, si vous parvenez à la prendre en photo, vous pouvez la répertorier dans la base de données naturalistes d'Île-de-France : CETTIA ! A vous de jouer !

Rendez-vous en lignes ! <http://cettia-idf.fr/>

## Annexe 2 : La taxonomie

Le terme « taxon » désigne une entité conceptuelle qui est censée regrouper tous les organismes vivants possédant en commun certains caractères bien définis.

L'espèce constitue le taxon de base de la classification systématique. Chaque espèce appartient à un groupe plus large appelé « genre », qui lui-même est inclus dans un groupe plus large appelée « famille », etc. Plus le rang du taxon est élevé et plus le degré de ressemblance des individus concernés est faible, c'est-à-dire plus le nombre de caractères que les individus ont en commun entre eux est faible.





## Rédaction et analyses

Emilie Périé et Morgane Bernard

## Contacts

Lucile Dewulf : [lucile.dewulf@iau-idf.fr](mailto:lucile.dewulf@iau-idf.fr)

Antoine Lagneau : [antoine.lagneau@iau-idf.fr](mailto:antoine.lagneau@iau-idf.fr)

AGENCE RÉGIONALE  
DE LA BIODIVERSITÉ

